

Les consultations mémoire de la région Rhône-Alpes

Avec l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, les troubles cognitifs pathologiques, comme la maladie d'Alzheimer, sont en constante augmentation

Constat

Avec l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, les troubles cognitifs pathologiques, au premier rang desquels se situe la maladie d'Alzheimer, sont en constante augmentation. Les syndromes démentiels sont un problème de santé publique bien identifié actuellement, de par leur fréquence et leur gravité.

Les projections des données épidémiologiques issues de l'étude PAQUID aux données INSEE de la région Rhône-Alpes permettent d'estimer que 66 290 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer. Le nombre de patients atteints devrait doubler, du fait des contraintes démographiques, d'ici les années 2020.

Afin d'améliorer le diagnostic et la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des syndromes apparentés, le ministère de la santé a mis en œuvre un programme d'actions décliné dans la circulaire du 16 avril 2002 (1). Cette circulaire définit en particulier les objectifs et les missions des centres de consultations mémoire. Le plan démente 2004-2007 précise les objectifs de l'organisation de la prise en charge des syndromes démentiels sur le territoire ; sa circulaire d'application du 31 mars 2005 (2) décrit les missions des consultations mémoire et définit la labellisation de ces consultations mémoire par les ARH. Elle précise donc le cahier des charges qui doit être rempli par une consultation mémoire labellisée. Enfin, le SROS gériatrique 2006-2010 souligne l'insuffisance du dispositif de prise en charge des pathologies démentiels, ainsi que des consultations gériatriques. Consultations mémoire et centres mémoire de ressources et de recherche

Deux types de centres mémoire sont définis par les deux circulaires pré-citées :

Les consultations mémoire et les centres mémoire de ressources et de recherche (CMRR).

Les missions des consultations mémoire sont nombreuses

- * affirmer le trouble mnésique, diagnostiquer avec fiabilité un syndrome démentiel et le type de démence ;
- * rassurer les personnes exprimant une plainte mnésique, n'ayant pas de syndrome démentiel et leur proposer un suivi ;
- * identifier des situations complexes justifiant le recours au centre mémoire de ressources et de recherche ;
- * mettre en place un projet de soins personnalisé et l'articuler avec le plan d'aide élaboré par les professionnels de terrain et/ou les CLICs ;
- * participer au suivi des personnes malades en partenariat avec les médecins de ville (généralistes, neurologues, psychiatres,...) et les professionnels médico-sociaux ;
- * contribuer à la formation des professionnels impliqués dans la prise en charge des personnes souffrant de troubles démentiels (généralistes, personnels des services de soins infirmiers à domicile,) ;
- * établir annuellement un compte-rendu d'activité.

Les Centres Mémoire de Ressource et de Recherche complètent ce dispositif en étant un recours pour les consultations mémoire et les spécialistes dans les cas difficiles. Mais aussi ils développent des travaux de recherche, assurent des formations universitaires, structurent et animent un dispositif régional et/ou interrégional en partenariat avec les consultations mémoire. Enfin ils traitent les questions à caractère éthique.

Ces CMRR sont obligatoirement implantés au sein d'un centre hospitalo-universitaire.

Organisation des consultations mémoire en Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes comprend trois CMRR implantés dans les CHU de Saint-Etienne, Grenoble et Lyon, ainsi que des consultations dans tous les bassins, et la plupart des ZSP (zones de soins de proximité) de la région.

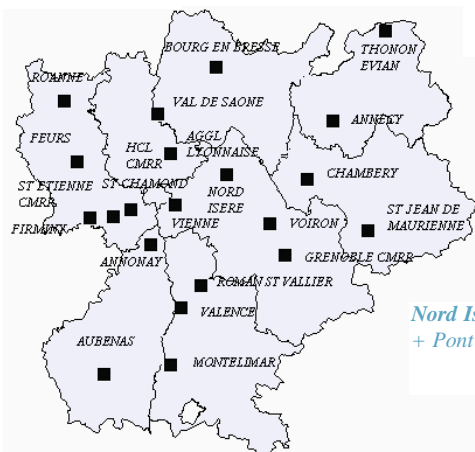


Les différentes consultations mémoire de la région Rhône-Alpes

Val de Saône :
 Villefranche sur Saône, Trévoux,
 Albigny sur Saône

Agglomération lyonnaise :
 Saint Jean de Dieu + Fourvière
 + Saint Cyr au Mont d'Or

*HCL : Hôpital Neurologique (laboratoire
 de neuropsychologie + unité 402),
 Antoine Charial, Charpennes, CHLS,
 Pierre Garaud, Cuire (F Dugoujon)*



*Nord Isère : Bourgoin-Jallieu + Morestel
 + Pont de Beauvoisin + La Tour du Pin*

Le développement des consultations mémoire multidisciplinaires prévu dans le SROS !

Le SROS gériatrique 2006-2010 prévoit, dans ses objectifs, le développement des consultations mémoire multidisciplinaires, avec au moins une implantation par zone de soins de proximité. Parmi les zones de soins de proximité, peu ne disposent pas encore de consultation mémoire.

L'activité des consultations mémoire

Sur le territoire rhône-alpin, le nombre de consultations mémoire est proche des objectifs fixés par la circulaire du 30 mars 2005 : une consultation mémoire pour 15 000 habitants de plus de 75 ans.

Des services de neurologie, de gériatrie et de psychiatrie sont impliqués dans les consultations mémoire, qu'il s'agisse des CMRR ou des consultations mémoire de périphérie.

Le cahier des charges des consultations mémoire prévoit que celles-ci rendent annuellement un bilan d'activité décrivant le

profil des patients suivis. Afin d'établir un bilan homogène dans la région, la cellule régionale organise le recueil de l'activité des consultations mémoire de Rhône-Alpes. C'est elle qui établit un fichier commun aux différentes consultations mémoire permettant de renseigner le profil d'activité demandé par le ministère de la santé aux consultations mémoire (bilan d'activité annuel). Le fichier doit être renseigné par chaque consultation mémoire et transmis annuellement à la cellule régionale qui effectue une synthèse d'activité de chaque consultation mémoire. Un total de 9576 consultations est répertorié pour l'année 2005, pour une file active (nombre de patients différents suivis dans l'année) de 5947 patients. Plus de la moitié des consultations mémoire sont réalisées en gériatrie, 55 % au CHU et 45% dans les autres centres hospitaliers. 66,5% concernent des nouveaux patients et 33,5% des suivis.

L'âge moyen des patients est de 76,6 ans, la majorité ayant plus de 70 ans, et la moitié plus de 80 ans : ce qui correspond bien à l'augmentation de la fréquence de la démen-

ce liée à l'âge. Selon le rapport sur la maladie d'Alzheimer et les syndromes apparentés au nom de l'Office Parlementaire d'Evaluation des politiques de santé, on attend une augmentation de 50% du nombre de démences d'ici 2020, dont 80% pour des personnes de 80 ans et plus.

Qu'en est-il des diagnostics ?

Plus de deux tiers des patients présentent un syndrome démentiel. La maladie d'Alzheimer représente environ la moitié des diagnostics, et les autres types de démence 30% des consultations. On remarquera que les différents types de diagnostics sont représentés dans les trois types de services. Seuls 10% des patients n'ont aucun trouble, ce qui prouve que les patients sont adressés à bon escient à la consultation mémoire. En effet, en Rhône-Alpes, les consultations mémoire font un effort important de formation à la pathologie démentielle, auprès des autres acteurs de santé concernés, en particulier les médecins généralistes. Cela évite d'adresser à tort à la consultation mémoire

un certain nombre de personnes inquiètes. De même, les patients sont majoritairement adressés par un médecin, et moins de 10% viennent d'eux-mêmes ou envoyés par leur entourage.

Le fonctionnement de certaines de ces consultations mémoire s'articule avec des hôpitaux de jour gériatriques, ayant un rôle à la fois de diagnostic et de prise en charge (7 hôpitaux de jour sont identifiés à ce titre en Rhône-Alpes).

Bien que les missions de la cellule régionale se situent dans le domaine du champ sanitaire hospitalier, la maladie d'Alzheimer et les syndromes apparentés sont des pathologies dont la prise en charge relève d'une collaboration étroite entre les secteurs sanitaire et médico-social. Comme il est important de connaître l'articulation entre les différents secteurs de la prise en charge, les travaux de la cellule régionale portent également sur d'autres types d'accueil. Une première enquête permet d'identifier les différents accueils de jour répondant au cahier des charges de la circulaire. Le groupe, "expert" de ces structures, mis en place, coordonne la filière de prise en charge des patients, harmonise leurs outils ou pratiques et échange sur leurs fonctionnements ou leurs difficultés. Le groupe expert a d'ailleurs élaboré, avec la cellule régionale, un outil d'évaluation de l'apport de l'accueil de jour aux patients. La cellule régionale mène une étude auprès des neurologues, gériatres et psychiatres libéraux de la région (3), pour estimer le volume et le type de patients pris en charge et comprendre l'articulation avec les autres professionnels des domaines sanitaire et médico-social. Enfin, une enquête est en cours auprès des différents psychologues de la région, impliqués dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des syndromes apparentés.

I.Rouch et H.Dancer Camarassa

(1) Circulaire

N°DHOS/O2/DGS/SD5D/DGAS/SD2C/DSS/1A/2002/222 du 16 avril 2002 relative à la mise en œuvre du programme d'actions pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

(2) Circulaire DGS/SD5D/DHOS/O2/DGAS/SD2C no 2005-172 du 30 mars 2005 relative à l'application du plan Alzheimer et maladies apparentées 2004-2007

(3) I Rouch, H Camarasa, C Thomas Antérion, B Laurent. Consultations de Mémoire et médecine libérale : enquête auprès des spécialistes de la région Rhône-Alpes. La Revue de Gériatrie, In Press.

Les CMRR de Saint Etienne, Grenoble et Lyon

L'activité de consultation et d'expertise des 3 CMRR concerne environ 6300 consultations par an, réparties en consultations (mono ou bi-disciplinaire) à visée diagnostique, de suivi et de recours pour les diagnostics difficiles des consultations mémoire de périphérie ou des spécialistes libéraux.

Les CMRR animent des réunions de concertation et d'échanges avec les consultations mémoire périphériques.

L'activité de recherche est très développée dans les trois CMRR, où chacun participe à de nombreux PHRC (programmes hospitaliers de recherche clinique) à vocation régionale ou nationale (épidémiologie, pharmacologie, biologie, etc...) et régulièrement à des protocoles de recherche thérapeutique. Ils participent également à des recherches plus fondamentales (biochimie, marqueurs biologiques ...).

La cellule régionale d'observation de la démence

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire Alzheimer de 2002, la Cellule Régionale d'Observation de la Démence en Rhône-Alpes est missionnée par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation Rhône-Alpes pour assurer une fonction de coordination des différents acteurs du diagnostic et de la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des syndromes apparentés.

Cette cellule d'épidémiologie et de santé publique, mise en place le 1er janvier 2004, a une vocation inter-CHU en Rhône-Alpes. Rattachée au centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne, elle est composée de :

- un praticien hospitalier en Santé Publique (Isabelle Rouch) ;
- une psychologue du vieillissement à mi-temps (Hélène Dancer Camarasa) ;
- une secrétaire à mi-temps (Chantal Wasiak).

Cette cellule a pour missions :

- d'identifier et de connaître le fonctionnement des structures et des acteurs de la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés en Rhône-Alpes ;
- d'organiser la coordination et le travail en réseau entre ces professionnels ;
- d'initier et d'apporter une aide méthodologique au développement de projets d'épidémiologie et de santé publique dans le but d'améliorer le diagnostic, ou la prise en charge, de la maladie d'Alzheimer ou des syndromes apparentés ;
- d'aider les promoteurs à construire un dossier de labellisation de consultation mémoire ;
- d'apporter un appui technique à l'ARH ;
- de réaliser une synthèse régionale et un rapport d'activité annuels à partir des données d'activité transmises par les différentes consultations de la région.